



CEMES - CESAM

INFOS

N° 15

BULLETIN DU 23 MAI 2016

édité par le CEMES – CESAM, cercle d'échanges

Achats groupés - RHD - Emploi

BRÈVES

Site internet

Faites nous part des événements à diffuser en ligne.

Restauration collective:

Contactez nous pour enrichir le catalogue de vos produits locaux (voir page 3).

Election du conseil d'administration.

Pascale Croc a été réélue comme présidente. Découvrez page 4 l'ensemble des membres du conseil d'administration.



ÉDITO par Pascale CROC (Présidente)

La représentation des adhérents est un enjeu majeur pour toute association. Au cercle d'échanges, nous sommes très attachés au renouvellement régulier des administrateurs, en commençant par un an de stage au Conseil d'administration.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir Julien Rouger (viticulteur/éleveur à Chermignac) et Jean-Baptiste Mariau (viticulteur à Neulles). Ils vont pouvoir, d'ici la prochaine assemblée générale, approfondir leur connaissance du réseau et apporter aux administrateurs actuels un regard bienveillant mais aussi neuf par rapport au fonctionnement interne.

Ce regard extérieur de chaque stagiaire est très précieux pour toujours correspondre à, voire devancer, la perception que les adhérents ont d'un réseau pour qu'il leur ressemble et leur soit utile.

C'est aussi le rôle des adhérents au quotidien de faire remonter à notre équipe d'animation ou à ses collègues administrateurs les points positifs comme négatifs de la vie du réseau. Tout en étant conscients du travail fourni ou à fournir, lucide sur le nécessaire équilibre économique et social de nos services, respectueux des personnes à notre service.

Alors je vous invite à vous exprimer, à écouter, à vivre et parler « cercle d'échanges » pour le meilleur qu'il peut vous apporter. Vous êtes les meilleurs ambassadeurs aux côtés de nos animateurs pour promouvoir le cercle, témoigner de votre vécu d'adhérent, d'utilisateur de groupe d'emploi à temps partagé. A chaque salon ou réunion sur le terrain où nous tenons un stand, en Charente comme en Charente-Maritime, nous entendons des retours très positifs sur la présentation de notre projet associatif et de nos services, éternelle découverte de ce qui existe depuis plus de 25 ans maintenant...

Comme nous savons bien faire, faisons savoir!

Pensez aux commandes groupées de GNR !

A noter dans vos agendas !

Dates des prochaines commandes groupées :

↪ mardi 7 juin

↪ mardi 5 juillet

↪ mardi 30 août + fioul chauffage

↪ mardi 4 octobre.

↪ mardi 8 novembre.

Depuis janvier 2016, les adhérents du CEMES-CESAM ont **économisé 23 €/m³** en moyenne grâce aux commandes groupées par rapport à la cotation journalière CEMES-CESAM déjà avantageuse pour ses adhérents.

CPO ÉNERGIES & SERVICES ASSOCIÉS

CEMES CESAM

CERCLE D'ÉCHANGES

**Fiouls
GNR
AdBlue®
Matériel de stockage**

TOTAL Fioul Premier

TOTAL Traction Premier

**Une équipe, des moyens...
toujours plus proches de vous !**

www.cpodist.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

CPO regroupe les activités de



RESSOURCES

L'approvisionnement en produit locaux : visite de fermes et marchés public.

Au 2^e semestre 2015, nous avons organisé deux visites de fermes rassemblant les acteurs de la restauration collective autour des producteurs. Ces rencontres permettent à tous les participants d'échanger sur leurs perceptions des pistes de développement de cet approvisionnement local.

Nous comptons renouveler cette expérience très positive aux mois de mai et de septembre.

Nous organisons aussi d'être accueillis par l'équipe d'une cuisine de restaurant collectif pour mieux se rendre compte de leur quotidien.



Se connaître est en effet déterminant pour communiquer sur nos produits fermiers et pour rendre accessible aux producteurs locaux les appels d'offre des marchés publics qui régissent tout achat des collectivités. Le groupe de producteurs qu'anime le CEMES-CESAM est ainsi mobilisé pour assurer un approvisionnement d'autant plus durable quand il s'inscrit dans des contrats annuels ou pluriannuels avec les restaurants collectifs, individuels ou encore mieux en groupement d'achats. Pour valoriser et faire progresser nos modes de production, nous travaillons en collaboration avec MOPS (Marennes Oléron Produits et Saveurs) pour la rédaction d'une charte de qualité qui engage chacun des adhérents signataires.

Le cercle d'échanges permet aux producteurs de répondre collectivement aux appels d'offre des marchés publics. Votre équipe d'animation est donc en veille vis-à-vis de la publication des appels d'offre pour solliciter dès leur parution les producteurs concernés, qui devront préciser leur capacité à y répondre (quantité, prix, livraison,...) et confirmer leur engagement, pour que l'équipe se charge ensuite de la rédaction de la réponse.

Le CEMES-CESAM sera présent à la session de la Chambre d'agriculture du 3 juin, consacrée aux circuits courts (dont la restauration collective).

Assemblée générale 2015

Notre assemblée générale 2015, qui s'est déroulée au lycée le Petit Chadignac de Saintes, a été une réussite même si on peut tout de même regretter la faible présence d'adhérents en proportion de l'ensemble des participants.

Bilan de l'année 2015 : quelques chiffres

CEMES-CESAM

Nombre adhérents : 336

Nombre de chantiers : 183

Volume d'échanges : 81 377€

CEMES Emploi I et II

Nombre de contrats :

154 CDD (durée moyenne de 110H)

12 CDI

Nombre d'heure travaillées : 30 161 H

Equivalent temps plein : 20 ETP

Nombre d'adhérents : 156

Suite à l'AG, le conseil d'administration du CEMES-CESAM s'est réuni afin d'élire le bureau.

Présidente	Pascale CROC
Vice-président	Antoine ALLARD
Vice-président	Vincent VERAT
Secrétaire	Alexia BAUGE
Secrétaire-adjoint	Xavier PILLET
Trésorier	Pascal CHARRON
Trésorière-adjointe	Véronique BRANGER

Les autres membres du CA sont :

Eric BON et Paul MOUSSET



Pascale CROC



Antoine ALLARD



Vincent VERAT



Alexia BAUGE



Xavier PILLET



Pascal CHARRON



Véronique BRANGER



Eric BON



Paul MOUSSET

Assemblée générale 2015

La 2^e partie d'AG intitulée « *La force du cercle, créer durablement* » (agriculture durable, emploi, circuits courts) a été une formidable occasion d'élargir nos horizons, ceux du réseau comme de ses adhérents et salariés, mais aussi ceux de nos invités. Nous avons voulu cette année, non seulement mettre en lumière trois sujets illustrant bien le développement durable que nous accompagnons, mais aussi comprendre les interactions possibles avec notre environnement, voire les soutiens des territoires.

1- Créer de nouveaux modes de production grâce à l'accompagnement du cercle.

Exemple du groupe Agriculture durable animé par la chambre d'agriculture 17.

Le témoignage très concret de Régis NEGRIER, responsable du groupe, a permis de montrer les possibles quand on accepte d'abord de se poser des questions, de remettre en question ses pratiques. Bonne route aux paysans chercheurs que nous sommes !

2- Créer de l'emploi partagé par nos groupements d'employeurs.

Cyrielle BERGER, directrice du CRGE (Centre de Ressources des groupements d'Employeurs), nous a dressé une liste de tout ce qui empêche ou limite l'emploi partagé, et nous a nous expliqué les marges de manœuvre pour faire bouger les lignes législatives.

3- Créer de la valeur ajoutée grâce à notre service de livraison en produits locaux des restaurants collectifs et par des outils de soutien aux projets individuels et collectifs : les LEADER.

Chantal HUTTEAU, animatrice du programme LEADER de Saintonge Romane, nous a présenté clairement l'opportunité LEADER. Ce 2^eme programme du Pays de Saintonge Romane associe circuits courts alimentaires, patrimoine et culture et transition énergétique. En effet, les agriculteurs peuvent s'impliquer dans chacun de ces axes : nous ne sommes pas que des producteurs, nous avons du patrimoine et de la culture, culture du vivant en particulier mais pas que..., et nous sommes très concernés par la transition énergétique, autant en tant que consommateurs d'énergie qu'en tant que producteurs d'énergie ou de matières isolantes qui permettent de limiter les consommations.

4- Production, Emploi et Valeur ajoutée : Aperçu de la politique de la nouvelle grande Région.

Nous avons eu la chance d'accueillir M. Guy MOREAU, agriculteur en Deux-Sèvres, conseiller régional, pour nous donner une vue d'ensemble des missions de la région, dans sa nouvelle dimension, sur ces trois nécessités, bien équilibrés dans notre réseau, que sont les créations de nouveaux modes de production, d'emploi et de de valeur ajoutée. Il nous a permis de prendre de la hauteur pour nous aider à comprendre ce que cette nouvelle grande région représente pour l'agriculture.



C. HUTTEAU, G. MOREAU, C. BERGER, R. NEGRIER



Un public attentif.

Photos Cemes-Cesam

Le Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P).

La réforme des retraites 2014 institue au profit des salariés, exposés à au moins un facteur de pénibilité, « un compte personnel de prévention de la pénibilité », qui est entré en vigueur au 1er janvier 2015.



Le Compte prévention pénibilité pour les employeurs

Mon entreprise est concernée

si j'emploie des salariés du régime général ou agricole, exposés à l'un ou plusieurs des facteurs de risques au-delà des seuils fixés



Travail répétitif
900 heures par an



Travail en milieu hyperbare
60 interventions par an



Travail en équipes successives alternantes
50 nuits par an



Travail de nuit
120 nuits par an

» **A savoir** : le dispositif entre en vigueur en 2015 pour ces 4 facteurs et en 2016 pour 6 autres.

J'évalue l'exposition de mon salarié et la déclare via mon logiciel de paie

A COMPTER DE 2015

J'évalue l'exposition de mon salarié et renseigne les informations correspondantes dans mon logiciel de paie



Les informations renseignées dans le logiciel de paie me permettent de déclarer l'exposition de mon salarié au travers de la DADS, DTS ou du TESA.

J'acquies mes cotisations

et contribue ainsi au financement du dispositif

Une cotisation de base due par toutes les entreprises au titre de la solidarité interprofessionnelle

- due à compter de 2017 par les entreprises privées, agricoles et non agricoles
- **taux** : 0,01 % de la masse salariale



Une cotisation additionnelle due par les entreprises employant des salariés exposés

- due à compter de 2015 et versée au plus tard le 31 janvier 2016 pour le régime général et le 15 février 2016 pour le régime agricole
- **taux différencié selon l'exposition**

Salarié exposé à	Taux en 2015 et 2016	A partir de 2017
Un seul facteur	0,1 %	0,2 %
Plusieurs facteurs	0,2 %	0,4 %

Je m'informe et réalise mes démarches



Je m'informe sur www.preventionpenibilite.fr ou en composant le **36 82**



A compter de 2017, j'utilise mon espace personnel



Je dialogue avec mes salariés

Ce document présente de manière simplifiée le fonctionnement du dispositif, pour toute question complémentaire, rendez-vous sur www.preventionpenibilite.fr Source <http://www.preventionpenibilite.fr>

L'emploi à temps partagé

CEMES EMPLOI, une solution durable pour vos besoins en personnel !

Le cercle d'échanges met CEMES Emploi et CEMES Emploi II au service des adhérents pour gérer la main d'œuvre salariée. La solution durable est de s'inscrire dans une logique de CDI à temps partagé pour résoudre tous vos travaux, saisonniers ou ponctuels mais récurrents.

Pour cela, notre équipe d'animation doit connaître vos besoins pour les confronter à ceux d'autres adhérents et ainsi créer des complémentarités pour ensuite recruter en conséquence. Pour autant, nous pouvons commencer à résoudre vos besoins par des contrats à durée déterminée, sous les différentes formes possibles.

Prestation de service

Prestataire de service ne rime pas avec salarié !

La prestation de service via le cercle d'échange peut être pratiquée lorsqu'il n'existe aucun lien de subordination entre le demandeur et l'offreur de la prestation.

Ce lien de subordination est une caractéristique importante d'un contrat de travail. Ainsi, il permet à l'employeur de fixer l'ensemble des règles de travail auxquelles le salarié se réfère pour réaliser les travaux confiés. Ce lien de subordination induit également la fourniture du matériel par l'employeur pour son ou ses salariés.



Par conséquent, un adhérent prestataire de service **devra utiliser son matériel** et travailler **indépendamment de la hiérarchie du demandeur**, tout en réalisant soigneusement le travail demandé bien sûr.

Pour tous vos autres besoins, CEMES Emploi est votre solution !

Disponibilité d'un salarié...

Un salarié de CEMES EMPLOI est disponible en septembre et octobre à partir de 2016 !

Un de nos salariés, en CDI depuis 4 ans, est disponible à partir de début septembre 2016 jusqu'à fin octobre 2016.

Ce salarié dispose des compétences nécessaires pour la conduite de tracteur pour vos récoltes ou réaliser des travaux manuels en cultures. Ainsi, vous bénéficiez d'un salarié sans aucune démarche de recrutement ni d'embauche grâce à une simple mise à disposition par CEMES emploi.

Ce salarié peut se déplacer à environ 35 km autour de Saint-Genis-de-Saintonge.

**Pour plus de renseignements,
contactez dès maintenant l'équipe d'animation de CEMES EMPLOI.**

LA VIE DU CERCLE

Le CEMES-CESAM était présent...

- Forum de l'Emploi de Montendre et Saintes : 10 et 16 mars
- Forum de l'Emploi de Royan, le 13 avril
- COPIL du Grand Cognac, le 27 avril
- AG de St Fiacre, le 27 avril
- AG de l'ATEL, le 11 mai
- Journée technique VitiBio le 12 mai



Stand CEMES-CESAM à la journée Vitibio du 12 mai 2016

Le CEMES-CESAM sera présent...

- 3 juin : Session CA 17 spéciale Circuits Courts (dont restauration collective)
- 23 et 24 juin : 9ème Séminaire du CRGE
- 20 et 21 août : Fête de la Terre
- 24 mai 2016 : prochaine permanence à la MDE de Jonzac.

Fermeture du CEMES-CESAM.

Le bureau du CEMES-CESAM et de CEMES emploi sera fermé :

Du 14 juillet 2016 au 17 juillet 2016 inclus.

Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir **anticiper dès maintenant vos demandes de chantiers** (matériels, main d'œuvre,...) **ainsi que vos commandes de GNR pour cette période.**

CONTACT



Tel 05 46 02 94 94

Fax 05 46 02 25 25

Fabienne Dérat

Jérôme Mazoin

Justine Monjou

CEMES - CESAM

4 voie des Erables

17600 Saujon

contact@cemes-cesam.fr

www.cemes-cesam.fr

ACCUEIL

De 8h30 à 17h30

du lundi au vendredi

(Sauf en cas de réunion)

Rédacteur en chef

Pascale Croc

Directeur de la publication

Frédéric Rouan

Conception/réalisation

Equipe animation CC/

Virgule